



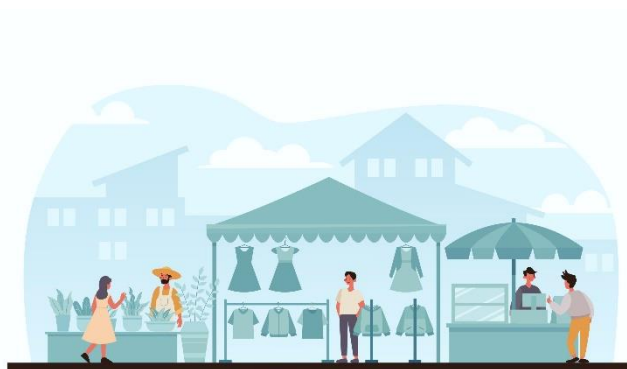
Ville de CHORGES

DOSSIER DE CANDIDATURE

en vue de l'exploitation d'un stand sur le marché nocturne les
mercredis soir de l'été 2024

Marché nocturne 2024

Du 10 juillet au 21 août 2024



Encart réservé à l'administration :

Date de dépôt :

Dossier complet :

Dossier incomplet :

Attention : les dossiers sont à retourner (avant le 17/05/2024) à :

Mairie de CHORGES
Service Tourisme et Marchés
5, Grande Rue – 05230 CHORGES

1. COORDONNEES DE L'EXPOSANT

Nom : Prénom :
Raison sociale – Enseigne :
Adresse :
Code postal : VILLE :
Email :
Site internet ou page Facebook :
Tél. fixe : Tél. portable :

2. RENSEIGNEMENTS

N° registre du commerce et des sociétés :
N° registre des métiers :
Statut juridique: Artisan Commerçant Producteur
 Autre :

3. PRODUITS OU SERVICES PROPOSES

Liste des produits proposés :

Produit	Fourchette de prix	Production	Revente

Vos produits sont-ils labélisés : OUI NON

Si oui, quel(s) label(s).....

Vos besoins : Métrage : ml (pas de véhicule stationné sur l'emplacement sauf dérogation)

Photo n°1
(à coller dessus)

Photo n°2
(à coller dessus)

Photographies permettant d'apprécier la qualité de la candidature

Toute demande incomplète ne sera pas traitée

**Attention cette fiche n'est pas une réservation et ne donne pas droit à un emplacement.
En cas de non production des pièces demandées, le dossier ne sera pas instruit par le service et
la demande sera rejetée d'office**

Toute demande nécessite le **passage obligatoire en commission**

- Le dossier de candidature (ci-joint), complété et signé ;
- Une copie de la carte nationale d'identité ;
- Extrait KBIS du Registre du commerce et des Sociétés ou extrait D1 du répertoire des métiers, daté de moins de trois mois, précisant la mention de « vente ambulante ».
- Carte d'affiliation à la MSA de votre Département, valable pour l'année en cours (pour les producteurs) ;
- Une copie de l'attestation de la police d'assurance professionnelle.

Je m'engage :

- à respecter les dimensions et les activités qui me sont autorisées ;
- à respecter le cheminement piéton qui devra être entièrement libre de tout dispositif commercial, de façon à permettre à tout moment la circulation des clients, personnes à mobilité réduite et au besoin des secours ;
- à acquitter le droit de place correspondant à cette occupation ;
- à respecter les règlements intérieurs ;
- à faire les demandes nécessaires auprès des services concernés notamment en termes d'aménagement de l'étal.

Je soussigné (e) :

- Reconnais avoir pris connaissance de tous les éléments qui m'ont été indiqués et de les respecter.

Fait à.....le.....

Signature du demandeur
(précédé de « lu et approuvé »)

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le service « Marchés ». Elle concerne vos documents administratifs personnels (KBIS, assurance, ...). Ces documents peuvent être transmis aux différents services de l'Etat sur simple demande de leur part.

Les données seront communiquées aux seuls destinataires désignés et seront conservées pour une durée de 5 ans à compter de la date indiquée sur ce document.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement, retirer à tout moment votre consentement à leur traitement ou exercer votre droit à leur portabilité.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.